

Sous-marins à propulsion nucléaire

Quoi qu'on dise, le fait que le sous-marin nucléaire soit capable de naviguer sous la glace est très secondaire en temps de paix, car on peut repérer un navire ennemi et suivre ses mouvements à meilleur marché. Ce n'est pas nécessaire en temps de guerre alors que la menace ennemie ne viendrait pas de l'Arctique, comme nous le savons tous, mais de passages vers l'Atlantique qui seraient surveillés aux points de rétrécissement.

Officier de marine à sa retraite, Douglas Maginley a peut-être prononcé le jugement final sur le sous-marin nucléaire quand il a écrit ceci dans *Policy Options* au début de l'année:

Le sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire sert à peu de choses. En fait, c'est l'équivalent mécanique du requin blanc. Son rôle unique est de tuer, de couler d'autres navires et d'autres sous-marins. Il ne peut pas se servir de la mer, il ne fait qu'empêcher les autres de s'en servir.

Les Canadiens sont préoccupés parce que ces sous-marins nuisent à notre bonne réputation internationale et qu'ils vont compromettre les efforts de ceux qui préconisent la non-prolifération nucléaire.

Le Canada doit annoncer que l'uranium enrichi pour armements sera utilisé à des fins militaires dans ces sous-marins, après quoi il sera renvoyé au secteur civil. Toutefois, le Canada interdirait l'accès aux inspecteurs des Nations Unies sous prétexte que leurs collègues du bloc de l'Est pourraient obtenir des renseignements confidentiels. Pour fonctionner, le réacteur d'un sous-marin a besoin de 150 à 200 kilogrammes de cet uranium enrichi. C'est une quantité énorme de matière que les inspecteurs ne pourront surveiller.

Signataire du traité de non-prolifération, le Canada peut également profiter de ses échappatoires, mais aucun autre pays de l'importance du Canada n'a même essayé d'exempter les carburants atomiques des inspections internationales et de s'en servir à des fins militaires. Autrement dit, le Canada est la première puissance non nucléaire qui pense à utiliser des matières nucléaires à des fins militaires. D'après beaucoup d'observateurs, ce serait là un précédent inquiétant.

Conseiller de l'Agence internationale de l'énergie atomique, David Fisher a dit que le Canada compromet sa réputation de défenseur de la non-prolifération en profitant des échappatoires du traité.

L'AIÉA serait aussi mal placée pour dire aux autres pays qu'il n'y a pas de détournement de l'uranium qui, jusqu'ici, a été le fondement de la stratégie globale visant à ralentir la course aux armements nucléaires.

D'autres signataires du traité de non-prolifération pourraient s'inspirer de la décision du Canada pour retirer eux aussi leurs réserves d'uranium enrichies de l'examen public. Ce qui est peut-être de plus sinistre augure encore, c'est que les non-signataires du traité qui sont constamment l'objet de pressions diplomatiques pour adhérer au traité et au régime de vérification de l'Agence internationale de l'énergie atomique, notamment le Brésil, l'Inde, le Pakistan, et l'Afrique du Sud, pourraient rétorquer que le Canada lui-même sape et le traité et le régime de vérification.

Le Centre canadien pour le contrôle des armements a condamné cet aspect de l'achat des sous-marins comme étant «un écart majeur par rapport à la politique et l'attitude traditionnelles du Canada» qui «torpille un important traité de contrôle des armes».

La décision du Canada de rompre l'engagement qu'il a tenu pendant 40 ans de promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire pourrait avoir des conséquences énormes sur notre réputation internationale et sur les efforts internationaux pour bloquer la prolifération des armes nucléaires.

Les Canadiens entretiennent également de vives appréhensions concernant la menace que ces sous-marins nucléaires font planer sur notre délicat et précieux environnement. Il est curieux qu'en réponse à une lettre que je lui écrivais il y a quelques jours à peine, le ministère de la Défense nationale ait décidé tout à coup de faire effectuer une étude de l'impact environnemental de ce projet. Qui donc a été choisi pour entreprendre les travaux préliminaires? Nulle autre que l'Énergie atomique du Canada Limitée. Je connais de très nombreux défenseurs de l'environnement dans toutes les parties du Canada qui mettraient en doute l'objectivité d'un organisme qui est chargé notamment de promouvoir l'utilisation de l'énergie atomique.

Les Canadiens ont raison de s'inquiéter du bilan de sécurité des sous-marins nucléaires. Tout d'abord, il est douteux que, compte tenu des contraintes budgétaires que subit le ministère de la Défense nationale, le Canada puisse respecter comme il le prétend les normes exemplaires de sécurité pour les civils participant à ce projet. Qui plus est, le bilan des sous-marins américains et soviétiques propulsés à l'énergie nucléaire n'a pas de quoi nous rassurer, même si les Américains prétendent qu'aucun accident n'est survenu au groupe propulseur.

Pourtant, d'après le chef du *U.S. Navy's Bureau of Ships*, la marine américaine a perdu un sous-marin en 1963 à cause d'un accident survenu au réacteur. Il est arrivé que des sous-marins nucléaires échouent, coulent, et entrent en collision avec des navires de guerre, des pétroliers, d'autres sous-marins et même des baleines. Un relevé effectué en 1986 par le *Centre for Investigative Reporting* de San Francisco a révélé que ces sous-marins avaient eu 97 accidents, y compris 46 mettant en cause le groupe propulseur nucléaire. À l'heure actuelle, deux sous-marins américains et quatre sous-marins soviétiques gisent abandonnés au fond de l'océan avec leur réacteur nucléaire, ce qui n'a certainement pas de quoi nous rassurer.

Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale n'a pas élaboré de procédures pour retirer de service ces sous-marins nucléaires, et il n'a pas dit comment il entreposerait et se débarrasserait de tout le matériel et de tous les déchets radioactifs.

Peut-être vaut-il mieux laisser le dernier mot sur la sécurité à l'admiral Rickover, le père de la marine nucléaire américaine. Au soir de sa vie, l'admiral est devenu un adversaire passionné des armes et de l'énergie nucléaires. Voici ce qu'il a déclaré au comité du Congrès américain en 1982:

À mon avis, à quoi bon se servir d'énergie nucléaire si elle produit des radiations. Et si vous me demandiez ce que je ferais de ces sous-marins à propulsion nucléaire, je les coulerais tous.

Je voudrais finalement vous parler du coût incroyable de ce projet dont nous ne connaissons toujours pas le montant exact. Le ministre de la Défense nationale prétend que les Canadiens ont les moyens de payer la facture de cette flotte de sous-marins nucléaires. Mais il ne nous dit pas ce qu'ils coûteront exactement. Le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré dernièrement que même si le gouvernement en avait fixé les